

# Rothschild & Co

## Asset Management Europe

### Politique ESG



# Sommaire

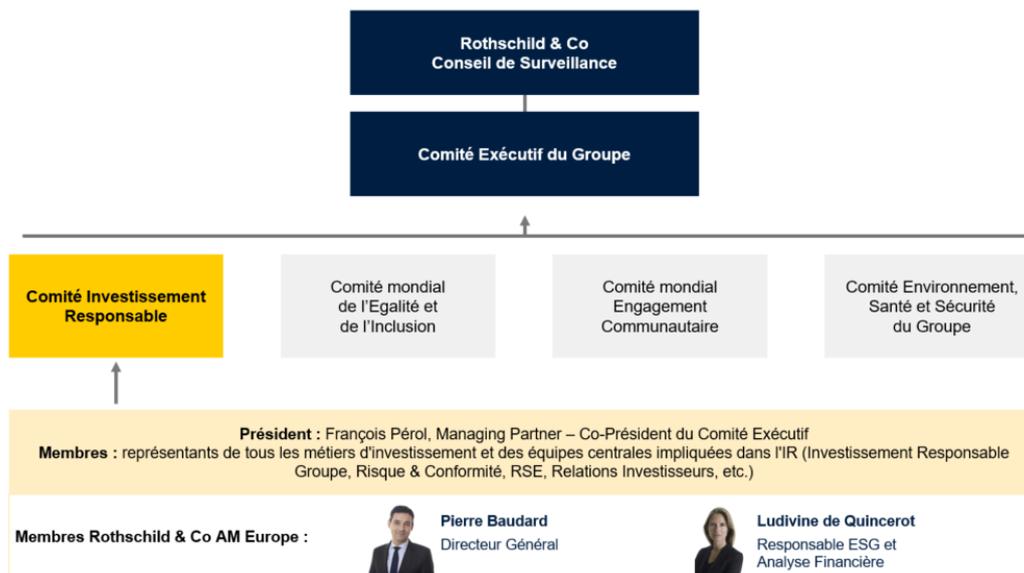
---

1   Introduction	3
2   Philosophie et Investissement Responsable	6
3   Ressources	8
4   Intégration ESG	12
5   Engagement	17
6   Contrôles	18
7   Mesures d'impact et Reporting ESG	19
8   Initiatives RSE	20
9   Information aux investisseurs	22

# 1 | Introduction

Les enjeux de Responsabilité d'entreprise et d'Investissement Responsable sont au cœur de nos activités et sont supervisés directement par des membres de la direction et du Conseil de surveillance du Groupe Rothschild & Co.

Notre stratégie et notre politique en matière de Responsabilité d'entreprise sont initiées, définies et pilotées par le Comité Exécutif du Groupe. Le Comité Exécutif du Groupe se prononce, en cas de besoin, sur les sujets de Responsabilité d'entreprise lors de ses réunions ordinaires et présente la stratégie au Conseil de surveillance au moins une fois par an. Un membre de ce Comité est responsable de l'ensemble des initiatives en la matière à l'échelle mondiale.



Quatre comités Groupe ont été créés pour soutenir l'action du Comité Exécutif du Groupe :



Le Comité Investissement Responsable du Groupe rassemble des représentants seniors (i) de chaque ligne de métier d'investissement et (ii) de fonctions transverses (Compliance, Risques, etc.). Il est soutenu par l'équipe Investissement Responsable Groupe afin d'assurer une coordination efficace entre les différentes entités de Rothschild & Co.

Le Groupe s'est fixé comme objectif de bâtir un cadre d'investissement responsable robuste au cours des trois prochaines années, et d'y intégrer l'ensemble de ses métiers d'investissement à horizon 2022. Le plan d'action s'articule autour de 3 priorités :

1. La définition d'un cadre d'investissement responsable cohérent qui couvre l'ensemble de nos expertises d'investissement ;
2. Le renforcement de notre politique d'engagement ;
3. Le renforcement de notre offre.

## Rothschild & Co Asset Management Europe, un gestionnaire d'actifs engagé

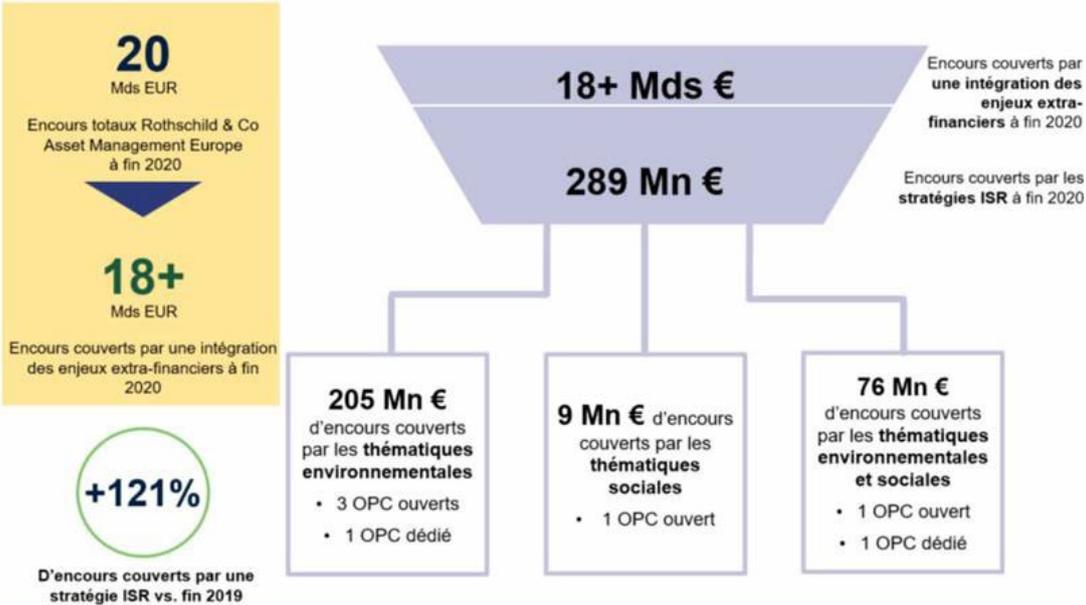
En tant qu'investisseur responsable et engagé, nous avons défini dans le cadre de notre approche durable des éléments clés communs à toutes nos expertises d'investissement. Nous intégrons dans nos processus d'investissement les risques et opportunités de durabilité sur l'ensemble de nos gammes :



- « **Conviction** » regroupe les fonds mettant en œuvre une gestion active en actions, taux et diversifiés. Elle se caractérise par des prises de position fortes des gérants au regard de leurs anticipations de marchés et de l'analyse des valeurs composant leurs univers d'investissement. Les fonds sont investis principalement en euros et dotés d'un indice de référence.
- « **Valor** » inspirée par son fonds phare R-co Valor, bénéficie d'une gestion « carte blanche », sans contrainte d'indice de référence ou de zone géographique. Ces portefeuilles sont investis sur l'ensemble des classes d'actifs, sans biais sectoriel ou de style.
- « **Thematic** » recouvre, comme son nom l'indique, les fonds investis sur des thématiques porteuses offrant de belles perspectives de long terme, comme l'immobilier côté, le vieillissement de la population ou bien encore les mines d'or. Les investissements se font en actions et en obligations.
- « **4Change** » rassemble nos fonds visant à allier performance financière, sélection ESG renforcée et recherche d'impact au cœur de leurs stratégies. La gestion cherche avant tout à inscrire ses choix d'investissement dans une trajectoire durable aussi bien en termes de transition écologique que sociétale. Cette gamme est principalement composée de fonds labélisés.
- L'**architecture ouverte** et la gamme « **OPAL** », qui est plus particulièrement dédiée aux réseaux de distribution cherchant des solutions d'investissement en architecture ouverte.

En complément, la gamme « **RMM** » est développée pour les besoins de la clientèle privée du Groupe.

Au 31/12/2020, plus de 90% de nos actifs intègrent des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, « ESG ».



## 2 | Philosophie et Investissement Responsable

Notre démarche d'investisseur responsable se construit depuis 2011, date à laquelle nous sommes devenus signataires des Principes pour l'Investissement Responsable édictés par les Nations Unies.

	<b>2011</b>	R&Co AM Europe, signataire des UN-PRI Actions (2011), Obligations (2015), Multigestion (2012) <b>Mise en place d'une politique de vote</b> Favoriser les principes d'investissement responsable (ISS)	  
	<b>2012</b>	<b>Premier outil de notation ESG</b> Développement de notre premier outil de notation sur la base des critères extra-financiers	
	<b>2015</b>	<b>Travail sur la trajectoire Carbone</b> Changement de prestataire de données extra-financières	
	<b>2017</b>	<b>Le groupe R&amp;Co devient signataire du CDP</b> Création d'une équipe Investissement Durable	
	<b>2018</b>	<b>Mandat institutionnel « Low Carbon »</b> Lancement de la gamme R-Co 4Change par R&CO AM Europe	
	<b>2019</b>	R&Co AM Europe rejoint Climate Action 100+ Partenariat Up2Green Reforestation Création d'un comité Investissement Responsable (IR) Groupe R&Co	 
<b>2020</b>	Adoption d'une feuille de route IR Groupe Etablissement de principes d'investissement Charbon thermique Groupe Partenariat Duo for a Job Mandat institutionnel en ligne avec la doctrine de l'Eglise Lancement du fonds Green Bonds Lancement d'un fonds d'allocation diversifiée labélisé « Towards Sustainability »	 	

 Source : Rothschild & Co Asset Management Europe

Notre processus s'est triplement enrichi depuis 2011 :

- En termes d'outils à notre disposition : nous avons mis en place une politique de vote qui favorise les principes d'investissement responsable en 2011, développé notre premier outil de notation des portefeuilles sur la base de critères ESG en 2012 et commencé à travailler sur l'intensité carbone de nos portefeuilles en 2015.
- En termes de classes d'actifs couvertes : les actions, les obligations, les convertibles, les fonds de multi gestion classiques.
- En termes de produits avec le lancement en 2019 de la gamme 4Change : des stratégies dédiées à des thématiques durables spécifiques (enjeux sociétaux ou environnementaux, défis climatiques et émissions carbone) reposant sur des processus ISR exigeants en matière d'exclusion, de sélection et d'engagement en ligne avec la thématique du fonds. Les fonds répondent aux exigences des certifications durables européennes.

Depuis ses débuts, notre démarche repose sur deux piliers complémentaires :

- L'intégration des enjeux de durabilité dans l'analyse financière est au service de notre gestion de conviction : elle permet de compléter notre grille de lecture via l'intégration de critères ESG dans la sélection de valeurs et d'OPC en portefeuille ;
- Notre politique d'engagement nous permet d'avoir un impact sur les sociétés de notre univers investissable.

#### NOTRE DÉMARCHE RESPONSABLE



La quasi-totalité de nos actifs en gestion directe et en multigestion traditionnelle (“long only”) suit un processus pragmatique d'intégration des critères ESG :

- Respect d'un socle commun d'exclusions :
  - Exclusions réglementaires : armes controversées et sanctions internationales ;
  - Exclusions discrétionnaires : principes fondamentaux et principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique.
- Intégration des critères ESG dans nos analyses de convexité et dans nos questionnaires de due diligence en architecture ouverte.
- Notation de nos portefeuilles sur la base des scores ESG : objectif commun de notation minimum ESG de BBB sur l'ensemble de nos fonds de gestion directe ou pilotage de la note ESG des portefeuilles en vue de respecter leurs contraintes spécifiques.
- Dialogue et Politique d'engagement : notre politique d'engagement active s'articule autour d'une politique de vote respectueuse des principes d'investissement responsable, un dialogue avec les émetteurs et notre adhésion à des initiatives de place de promotion de l'investissement durable.
- Le développement d'indicateurs climat et de reporting ESG : nous calculons des indicateurs climat spécifiques pour nos fonds en gestion directe et pour nos fonds de fonds « long only », dans le but de comprendre les risques et opportunités qui leur sont liés. Nous établissons :
  - Le profil ESG détaillé du fonds (note ESG, évolution des notes et distribution sectorielle) ;
  - L'intensité carbone, l'étude de l'écart avec les indices de référence, le détail de contribution par secteurs et l'identification des émetteurs ou OPC les plus gros contributeurs ;
  - Le profil transition (expositions aux émetteurs avec des objectifs de réduction, score de transition du portefeuille, exposition aux différentes catégories de transition via nos participations sous-jacentes).

## 3 | Ressources

**Nous traitons l'ESG comme un sujet global, qui s'appréhende de manière transversale au sein de notre société de gestion. Ainsi en se plaçant au cœur de nos expertises de gestion, l'ESG impacte l'intégralité de nos activités et donc de nos équipes.**

L'équipe **ESG et Analyse Financière** est composée de 7 personnes sous la responsabilité de Ludivine de Quincerot. Les analystes travaillent aux côtés des gestionnaires pour l'analyse des sociétés de grande capitalisation. Ces analystes sont organisés par secteur afin d'avoir une couverture optimale des titres dans l'univers d'investissement. Ils couvrent principalement l'indice Stoxx 600.

Principales missions :

- Réalisation d'analyses financières intégrant les aspects ESG sur des secteurs, émetteurs et des thèmes de durabilité transverses ;
- Coordination de la politique de vote et animation de la politique d'engagement ;
- Elaboration et harmonisation des process ESG au sein des différentes expertises de gestion ;
- Sélection et développement d'outils ESG ;
- Implication commerciale et réflexion produits ;
- Contribution à la formation des équipes sur les enjeux de développement durable.

La sélection des titres dans nos portefeuilles est basée sur un processus d'analyse financière qui intègre les critères ESG et évalue leur matérialité pour les intégrer à nos prévisions de valorisation et estimer leur impact sur la valorisation des titres. L'intégration simultanée et parallèle de critères financiers et de durabilité nous permet d'établir nos analyses de convexité. C'est par cette approche globale à 360° que se construisent nos convictions. À cette fin, les gestionnaires de portefeuille peuvent s'appuyer quotidiennement sur le pôle ESG et d'analyse financière, qui comprend des analystes couvrant principalement le périmètre de notre gestion de conviction actions et thématique.

L'équipe est principalement chargée de coordonner l'effort de recherche, de former et de sensibiliser les équipes sur les thèmes de l'investissement durable par des présentations régulières, des études de cas et des études sectorielles. Elle réalise des études sur les entreprises et/ou les secteurs pour aider les équipes de gestion dans leurs choix d'investissement.

Le Responsable de l'équipe est en charge du pilotage et de l'harmonisation des processus ESG au sein des expertises de gestion, de la coordination de l'effort de recherche ainsi que de la relation avec les prestataires externes. Par ailleurs, elle participe activement aux réflexions sur le développement de l'offre produits, l'établissement des stratégies d'investissement et la mise en conformité avec les réglementations de place. De plus, elle contribue au développement commercial et à la coordination de l'effort de vente sur la gamme 4Change et plus largement sur les processus ESG des fonds de R & Co Asset Management Europe.

Aux côtés de la responsable d'équipe et des analystes, l'équipe intègre également :

- Une chargée d'affaires qui participe à l'effort de recherche ainsi qu'à la réflexion en matière de méthodologies et stratégies ESG et contribue à l'effort de coordination et au développement commercial.
- Un ingénieur financier qui contribue à l'élaboration d'outils quantitatifs et participe à la coordination de notre politique de vote.

### Équipe ESG et Analyse Financière de Rothschild & Co Asset Management Europe :

Une équipe composée de 7 personnes avec deux pôles, l'analyse financière et extra-financière et le pôle "Projets", qui assure :

- ✓ L'analyse financière Actions Européennes
- ✓ L'analyse ESG sur les valeurs européennes
- ✓ L'expertise pour l'ensemble des sujets ESG (labélisation des fonds, appels d'offre, mise en place des doctrines françaises et européennes, réflexions sur la gamme, lancement de nouveaux produits, etc...)
- ✓ La coordination avec l'équipe "Investissement Responsable Groupe" et s'appuie sur les "Référénts ESG" définis au sein de chaque pôle de gestion

Les **analystes financiers Crédit** intègrent les thématiques durables dans leurs travaux de recherche et leurs échanges avec les sociétés.

Les équipes de **Gestion** sont sensibilisées et impliquées sur les thématiques durables et les critères ESG. Au sein de chaque expertise de gestion, sont identifiés des Référents « ESG », qui sont les interlocuteurs privilégiés en matière de coordination avec le pôle ESG et d'Analyse Financière sur ces thématiques durables, à travers notamment la diffusion des études et la participation aux réflexions sur de nouvelles opportunités d'investissement durable ou de nouveaux outils pour la gestion. Les gérants des fonds sont responsables de la bonne intégration des principes d'investissement durable établis par la société pour leur fonds.

## Une équipe au cœur de nos gestions



## Une approche collaborative



Les équipes de **Gestion des risques** et de **Conformité** sont impliquées dans l'élaboration de solutions de contrôle et de vérification de nos engagements.

L'équipe de **Product Management** est impliquée dans la gestion de la gamme et les créations de nouveaux produits, et accompagne la réalisation de projets.

Les équipes de **Reporting** contribuent activement à l'élaboration d'outils de suivi performants et fiables.

## Nos travaux de recherche

Le pôle ESG et Analyse Financière ainsi que les équipes de gestion s'investissent dans la compréhension, l'analyse et l'appréciation des risques et opportunités ESG spécifiques à des secteurs d'activité, des valeurs ou des OPC.

Nos décisions d'investissement et le pilotage des portefeuilles s'appuient non seulement sur la recherche MSCI ESG Research mais également sur nos propres travaux d'analyse financière intégrant les enjeux de durabilité.

Nous nous appuyons notamment sur les rapports annuels, « sustainability », « impact » ou « RSE » des sociétés et des fonds, nos échanges avec les dirigeants de sociétés, y compris les sociétés de gestion, que nous rencontrons, des notes de brokers, des rapports d'ONG, de la recherche académique spécialisée ou de base de données en libre accès telles que les analyses réalisés par les initiatives Science Based Target initiative (SBTi), Transition Pathway initiative (TPI) ou encore Carbon Disclosure Project (CDP), pour intégrer au mieux les critères ESG dans nos analyses de convexité.

En cas d'émergence d'une controverse, nos équipes s'efforcent de contacter la société dans un délai raisonnable et nous pouvons être amenés à revoir notre thèse d'investissement.

## Associer notre capacité d'analyse à un prestataire de données externes reconnu : MSCI ESG Research

Nous nous appuyons sur les travaux de recherche et les notations ESG établies par MSCI ESG Research qui note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note). La philosophie de notation de MSCI ESG Research repose en partie sur la matérialité des enjeux ESG, en ligne avec notre volonté d'intégrer les enjeux de durabilité dans nos analyses de convexité.

Lettre rating	Score final industrie / 10
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 7,1
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

La recherche MSCI ESG Research s'appuie sur des données publiques, et repose notamment sur :

- Des données macroéconomiques et sectorielles publiées par des Etats, des ONG, et des Etablissements universitaires,
- Des données émanant directement des publications des sociétés étudiées : rapports annuels, rapports RSE, etc.

En synthèse, pour chaque enjeu ESG clef identifié (entre 3 et 8 selon l'industrie) par secteur :

- MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé (en fonction de son business model, de sa présence dans certains pays, etc.) et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer ;
- De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser.

Les principaux critères retenus dans l'analyse ESG des émetteurs se fondent sur la méthodologie de recherche MSCI ESG Research et sont les suivants :

- Pilier Environnemental : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités environnementaux/les spécifiques à son secteur d'activité et des politiques /stratégies mise en œuvre pour y répondre. Exemples : risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, stress hydrique...
- Pilier Social : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités sociaux/ spécifiques à son secteur d'activité et des politiques /stratégies mise en œuvre pour y répondre. Exemples : formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production de la chaîne d'approvisionnement...
- Pilier Gouvernance : étude des instances de contrôle (ex : niveau d'indépendance du conseil, pratiques comptables, etc.) et des pratiques en matière de gouvernance. Exemples : politique anti-corruption, etc.

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche "Best-in-Class" qui privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue ESG au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur :

- Les notes définies sur chaque enjeu clef sont sommées et pondérées en fonction de leur importance au sein du secteur considéré afin d'obtenir une note générale absolue (de 0 à 10/10).
- Les analystes de MSCI ESG Research procèdent ensuite à une distribution des notes au sein des secteurs étudiés (de CCC à AAA). Les notations ainsi obtenues sont relatives au sein de chaque secteur couvert.

L'évaluation des émetteurs souverains est d'abord basée sur les notations gouvernementales établies par notre prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research. Pour résumer l'approche, les notations gouvernementales visent à refléter l'exposition des pays aux facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance et leur gestion de ces facteurs, qui peuvent affecter la durabilité à long terme de leurs économies :

- Pilier Environnement : évaluer dans quelle mesure la compétitivité à long terme d'un pays est affectée par sa capacité à protéger, exploiter, compléter ses ressources naturelles (énergie, eau, minerais, terres agricoles, ...), et à gérer les externalités et faiblesses environnementales.
- Pilier Social : évaluer dans quelle mesure la compétitivité à long terme d'un pays est affectée par sa capacité à maintenir une population active, en bonne santé, bien formée et stable (besoins fondamentaux, systèmes d'éducation, accès à la technologie, ...), à développer un capital humain reposant sur un socle de connaissances solides au sein d'un cadre privilégiant son approfondissement, ainsi qu'à créer un environnement économique favorable (accès au travail : droit, marché, bien-être, ...).
- Pilier Gouvernance : évaluer dans quelle mesure dans laquelle la compétitivité à long terme d'un pays est affectée par sa capacité institutionnelle à soutenir la stabilité à long terme et le fonctionnement de ses systèmes financier, judiciaire et politique (qualité et stabilité des institutions, Etat de droit, libertés individuelles, corruption, ...), et sa capacité à faire face aux risques environnementaux et sociaux.

Dans leurs travaux de notation, les analystes MSCI ESG Research intègrent les éventuelles controverses auxquelles sont exposés les émetteurs. Les notes ESG, revues a minima annuellement, peuvent être révisées de manière ad hoc pour intégrer une controverse. Les notations MSCI ESG Research nous permettent notamment de trier et de piloter nos univers d'investissement de manière transparente.

En cas d'opérations en capital majeures susceptibles de modifier significativement la notation ESG de l'émetteur et les délais de mise à jour de notre prestataire de données externe, MSCI ESG Research, une notation interne temporaire pourra être mise en place le temps de l'ajustement.

## 4 | Intégration ESG

---

Nous sommes convaincus que les enjeux de durabilité auxquels font face nos sociétés contemporaines nécessitent une adaptation du modèle économique. Nous souhaitons être partie prenante de cette transformation en influençant les entreprises de notre univers d'investissement à faire évoluer leurs pratiques et apporter des solutions concrètes.

### Notre cadre d'exclusions

Nous avons mis en place un référentiel d'exclusions commun à nos véhicules d'investissement de gestion directe et d'architecture ouverte. Nous privilégions l'engagement à tout mécanisme d'exclusions systématiques (hors exclusions réglementaires) : comprendre la dynamique de transition enclenchée fait partie de notre rôle d'investisseur responsable aussi bien vis-à-vis de nos porteurs que de l'ensemble de nos parties prenantes.

Nos produits adoptent un cadre commun d'exclusion :

- Les conventions d'Ottawa et d'Oslo relatives aux armes controversées (bombes à sous-munitions et mines anti-personnel). Nous utilisons la liste d'exclusions relatives aux armes controversées établies par la société MSCI ESG Research.
- Les sanctions internationales (ONU, UE, OFAC, France, etc).
- Les principes fondamentaux via l'intégration de listes publiques élaborées par des tiers fiables.

#### Politique d'exclusion relative aux principes fondamentaux

La politique d'exclusion concerne les investissements que nous faisons pour compte propre ou pour le compte de clients dans des entreprises.

Nous pouvons exclure les entreprises directement exposées aux éléments suivants, sur la base des informations provenant de sources tierces crédibles :

- Graves violations des droits de l'Homme ;
- Graves violations des droits des individus dans des situations de guerre ou de conflit ;
- Graves dommages environnementaux, notamment des émissions inacceptables de gaz à effet de serre ;
- Cas graves de corruption ;
- Autres violations particulièrement graves des normes éthiques fondamentales.

Par défaut, elle ne couvre pas :

- Les instruments indexés et les produits structurés indexés.

**Lorsque nous concluons que l'exclusion est appropriée, nous agissons selon les règles suivantes :**

Actifs cotés et non cotés sous gestion directe<sup>1</sup>

- Pour les entreprises dans lesquelles nous n'avons pas d'investissements existants, aucun investissement ne sera effectué dans les entreprises impliquées dans une violation des Principes fondamentaux.
- Pour les entreprises dans lesquelles nous avons déjà investi qui sont exposées à une violation des Principes fondamentaux, nous cesserons d'investir dans les 18 mois dans les entreprises qui seraient encore exposées à une violation des Principes fondamentaux. En ce qui concerne les investissements non cotés, le désinvestissement est plus complexe et par conséquent notre politique est légèrement différente.

---

<sup>1</sup> L'implémentation des principes a été légèrement adaptée pour répondre aux contraintes spécifiques des fonds sectoriels ayant un indice de comparaison fortement concentré.

#### Actifs en gestion déléguée et les fonds de fonds cotés et non cotés

- Pour des gérants d'actifs externes, notre politique d'exclusion s'applique à la poche d'actifs gérée par le délégataire
- Lorsque nous n'investissons pas dans des sociétés individuelles mais plutôt dans des fonds tiers ou des fonds de fonds, la mise en œuvre de cette politique d'exclusion exigera l'analyse de la politique d'exclusion sur les principes fondamentaux appliquée par les gestionnaires de fonds tiers dans notre processus de sélection des fonds.

- Nos principes d'investissement relatifs au charbon thermique au travers de l'intégration de la Global Coal Exit List de l'ONG Urgewald (mise à jour a minima annuelle).

#### **Des principes d'investissement relatifs au charbon thermique**

1. Nous ne prêterons plus ni n'investirons plus dans des sociétés impliquées dans des projets de développement de nouvelles mines de charbon thermique ou de centrales thermiques à charbon ;
2. Aucun investissement ne sera plus réalisé et aucun nouveau financement ne sera accordé à des entreprises dont :
  - Plus de 30% du chiffre d'affaires provient des activités liées au charbon thermique ;
  - Plus de 30% du mix énergétique (par MWh généré) repose sur le charbon ;
3. Aucun investissement ne sera plus réalisé et aucun nouveau financement ne sera accordé à des entreprises dont :
  - La production annuelle de charbon thermique dépasse 20 MT par an ;
  - Les capacités installées fonctionnant au charbon sont supérieures à 10 GW.

Ces seuils sont appliqués jusqu'à la fin de l'année 2020 et seront réexaminés périodiquement.

Lorsque les entreprises ne sont pas impliquées dans des projets de développement de nouvelles capacités de charbon thermique mais sont directement exposées au charbon thermique au-delà des seuils définis ci-dessus :

- Nous entamerons une démarche d'engagement avec les entreprises pour échanger sur leur exposition au charbon ;
- Au cas par cas, nous continuerons à soutenir financièrement les entreprises qui mettent en œuvre une stratégie de sortie du charbon ;
- Nous cesserons d'investir ou de prêter aux entreprises qui, à la suite de notre engagement, ne mettent pas en œuvre une stratégie de sortie du charbon.

Lorsque nous n'investissons pas directement dans des entreprises mais plutôt dans des fonds de tiers ou des fonds de fonds, la mise en œuvre de ces principes est plus complexe. Dès lors :

- Nous intégrerons dans notre processus de sélection des fonds, l'analyse des principes mis en œuvre par les gestionnaires de fonds tiers en matière d'investissement dans le charbon
- Nous reverrons spécifiquement nos allocations dans les fonds de tiers pour lesquels le/s gestionnaire/s n'a/ont pas établi de stratégie de sortie du charbon.

De manière générale, nous pensons qu'un dialogue actif avec les entreprises quant à leur exposition au charbon thermique peut les encourager à améliorer leurs connaissances des risques climatiques et à prendre des mesures pour réduire leurs impacts environnementaux.

## Intégration des critères ESG dans nos analyses

La croissance et l'investissement doivent s'inscrire dans une perspective durable, et cette exigence est intégrée par tous les acteurs économiques. Quels que soient les secteurs, les zones géographiques, ou les environnements concurrentiels, l'ESG a désormais un impact majeur sur les perspectives de croissance, les capacités de financement, les réputations, les clients, et donc sur les valorisations.

Pour gérer activement les actifs financiers de nos clients, il est essentiel de voir l'ESG comme un élément déterminant de la valeur d'un actif et de son évolution à long terme, et pas seulement comme une somme de critères « extra-financiers ». Il faut pouvoir se forger une opinion sur la solidité et la pertinence d'un business model, la crédibilité de l'équipe dirigeante et de ses ambitions, la capacité à financer les développements futurs et à les mettre en œuvre.

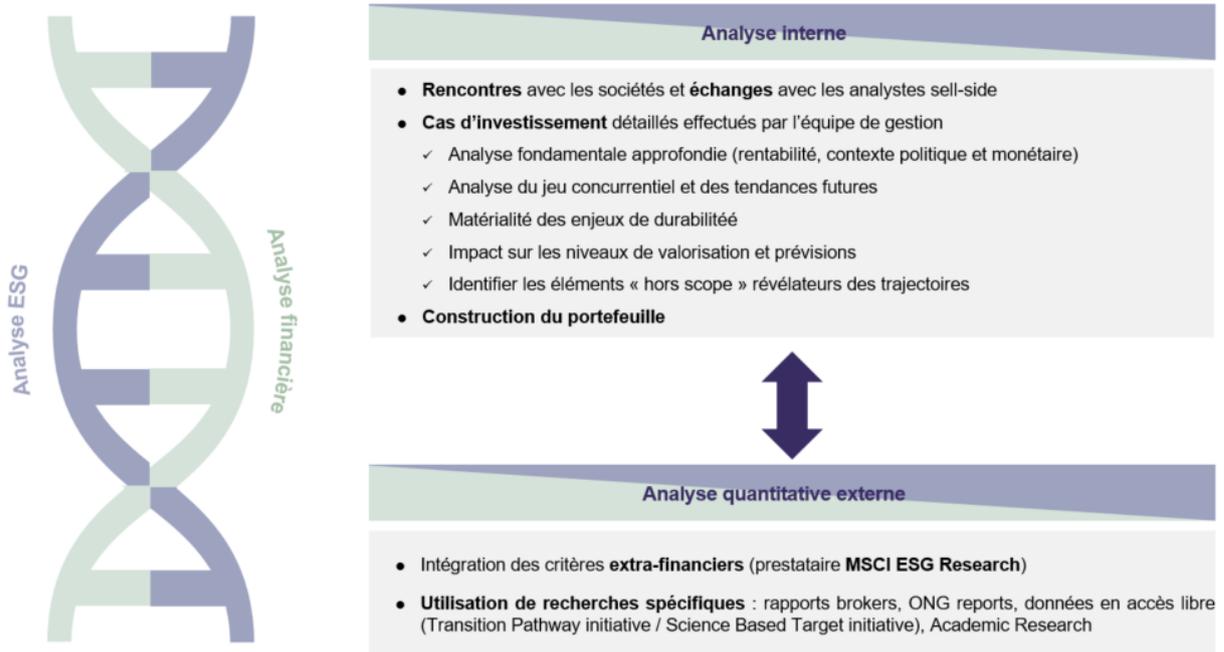
C'est pour cette raison que tous nos gérants et nos analystes prennent en compte les enjeux de durabilité et la trajectoire ESG comme un élément déterminant dans l'évaluation des titres, l'analyse des risques sous-jacents, et la construction des portefeuilles.



La méthodologie d'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et l'évaluation des enjeux de durabilité dans les politiques d'investissement visent notamment à atteindre les objectifs suivants :

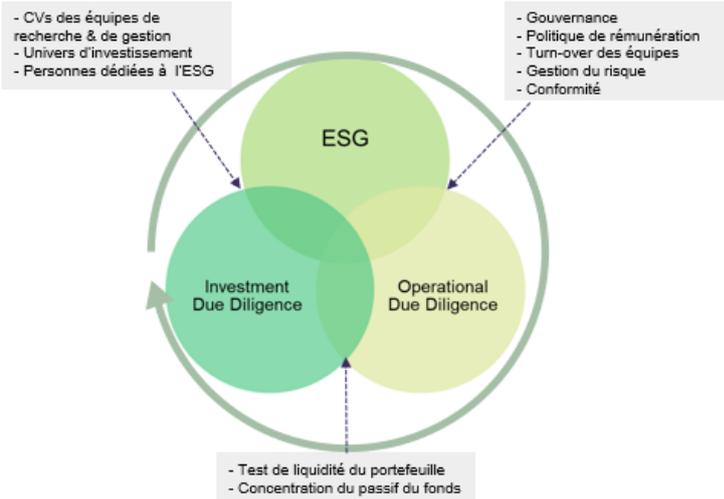
- Bénéficier d'une meilleure compréhension générale des risques et donc de mieux protéger les portefeuilles ;
- Affiner les processus de valorisation et de sélection en architecture ouverture pour saisir de nouvelles opportunités ;
- Et in fine apprécier plus finement la convexité de nos choix d'investissement.

## Intégration des critères ESG appliquée à notre expertise de gestion directe



## Intégration des critères ESG appliquée à notre expertise d'architecture ouverte

### ❖ Processus intégré



### Analyse à 360° dans un cadre ESG commun

- ✓ Respect des conventions d'Oslo & d'Ottawa relatives aux armes controversées
- ✓ Respect des principes fondamentaux
- ✓ Respect des principes d'investissement du Groupe R&Co relatifs au secteur du charbon thermique

### ❖ Questionnaire unique

- ✓ Gouvernance
- ✓ Les politiques d'exclusion mises en place au sein des sociétés de gestion et spécifiques à chaque fonds
- ✓ La prise en compte des risques et des opportunités liés au changement climatique dans les processus d'investissement (exemple : capacité de la société à calculer l'empreinte carbone de ses investissements)
- ✓ Les politiques d'engagement mises en œuvre par les sociétés de gestion partenaires, notamment leur politique de vote et de dialogue ainsi que leurs adhésions aux initiatives internationales qui visent à promouvoir des bonnes pratiques environnementales
- ✓ Le développement des ressources humaines
- ✓ Process d'investissement responsable du fonds

## Notre gamme « 4Change »

Sur la base de nos expériences en matière d'intégration des critères ESG et de nos expertises de gestion, nous avons développé une offre de produits ISR complète et innovante.

Nous avons construit des stratégies ISR aux processus d'investissement et de construction de portefeuille renforcés autour de thématiques durables spécifiques. L'objectif de gestion s'inscrit dans la recherche de contribution durable positive.

Nos stratégies 4Change reposent sur :

- Des filtres dynamiques, des exclusions renforcées et le respect de standards de marché, spécifiques à la thématique durable de chaque fonds, tels que : UN Global Compact, Organisation International du Travail, Green – Social - Sustainable Bonds Principles and Guidelines, Armement offensif, Alcool, Tabac, Pornographie, Jeux de hasard ou énergies fossiles et secteurs polluants.
- A travers le processus de sélection et la thématique durable de chaque fonds, nous souhaitons contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.
- Un engagement actif à travers un questionnaire dédié et des dialogues ciblés autour des enjeux durables spécifiques à la thématique de chaque fonds.
- Un cadre exigeant : les standards des labels français (label ISR d'Etat) ou belge (label Towards Sustainability)
- Des indicateurs de qualité et performance ESG en ligne avec la stratégie durable de chaque fonds sont intégrés dans les reportings.
- Une transparence accrue : un Code de Transparence détaillant les modalités d'application des exigences susmentionnées.



## Solutions d'investissement dédiés

Nous avons également la possibilité et la capacité à développer des véhicules d'investissement ESG dédiés et « sur-mesure ». Ces solutions cherchent à mettre en œuvre des stratégies ESG renforcées, aussi bien en matière d'exclusions normatives et/ou sectorielles qu'en matière de processus de sélection, en ligne avec les sensibilités et convictions propres du client en matière de durabilité.

# 5 | Engagement

---

Nous avons la conviction qu'un dialogue actif avec les émetteurs encourage ces derniers à améliorer leurs connaissances des risques de durabilité et à prendre des mesures pour réduire leurs externalités négatives.

Nous souhaitons participer à l'adaptation de notre modèle économique aux enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face, en dialoguant avec les entreprises et sociétés de gestion partenaires.

Nous entreprenons une démarche d'engagement auprès des émetteurs afin de :

- Comprendre la trajectoire, l'évaluer et la suivre dans le temps ;
- Mettre en œuvre une politique d'exclusion dynamique ;
- Favoriser une évolution des pratiques des émetteurs.

## Intégration de l'engagement dans le processus d'analyse

Avec tous les émetteurs rencontrés, les enjeux de durabilité sont abordés afin de prendre la mesure de la volonté et de l'engagement des acteurs sur ces sujets. Par ce biais, nous parvenons à mieux appréhender leur trajectoire de transition environnementale et/ou sociale, leur alignement avec les scénarios de température et à avoir une analyse plus fine de leur positionnement.

Nous cherchons à privilégier des échanges constructifs autour de recommandations fortes et efficaces de mise en place de bonnes pratiques avec les émetteurs issus des secteurs dit « controversés » ou en retard en matière d'intégration des enjeux de durabilité.

En cas de controverse sur des aspects ESG, nous contactons l'émetteur pour préciser notre analyse. Ensuite, nous pouvons décider d'exclure, de réduire ou d'augmenter le poids en portefeuille (dans le cas où la controverse est infondée, par exemple). Nous pouvons décider de vendre une position si l'émetteur ne modifie pas ses pratiques ou ne remplit pas ses engagements après une certaine période.

## Intégration de notre politique de vote dans notre politique d'engagement

L'exercice de nos droits de vote fait partie intégrante de notre démarche d'engagement. En effet, la participation aux assemblées générales s'inscrit dans la continuité des dialogues mis en œuvre.

Depuis 2011, nous avons mis en place une politique de vote qui favorise les principes d'Investissement Responsable. La société spécialisée Institutional Shareholder Services (ISS, <https://www.issgovernance.com/>) analyse les propositions de résolutions de vote et formule des recommandations de vote argumentées qui respectent les principes d'investissement responsable. Celles-ci ne constituent pas une obligation de vote. Les équipes d'investissement restent les décisionnaires finaux.

Nous sommes également impliqués dans des initiatives d'engagements collaboratifs tels que Climate Action 100+, que nous avons rejoint en 2019.

Climate 100+ est une initiative qui rassemble plus de 540 investisseurs et plus de 52 000 milliards de dollars d'encours. Elle a pour but d'engager un dialogue constructif avec les plus importants émetteurs de gaz à effet de serre afin de les encourager à :

- Mettre en place un cadre de gouvernance intégrant les problématiques climatiques et
- Développer des initiatives concrètes pour réduire leurs émissions sur toute leur chaîne de valeur
- Respecter les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

# 6 | Contrôles

---

Au sein de Rothschild & Co Asset Management Europe, plusieurs équipes sont en charge des contrôles. Ces départements sont indépendants du service de gestion des fonds.

## La Conformité et le Contrôle interne

- Reporting fonctionnel : Directrice de la Conformité de Rothschild Martin Maurel
- Lien hiérarchique : Directeur Général

La Conformité s'assure que les titres en portefeuille respectent :

- Les exclusions réglementaires (respect des Conventions de Oslo et Ottawa, sanctions internationales) ;
- Le respect des Principes Fondamentaux ;
- Les principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co.

Les titres "interdits" sont intégrés dans notre outil de passage d'ordres pour éviter les erreurs opérationnelles, et assurant ainsi un contrôle pré-trade totalement intégré.

Le Contrôle interne réalise un contrôle annuel du dispositif ESG.

## L'Audit interne

- Lien hiérarchique : Directeur de l'Audit Interne Groupe

Lors de ses missions, l'équipe d'Audit interne vérifie la permanence et la consistance des procédures de contrôle en place.

## Le Département de la gestion des Risques

- Reporting fonctionnel : Directeur des Risques de Rothschild Martin Maurel
- Lien hiérarchique : Directeur Général

Le Département de la gestion des Risques veille à ce que les titres en portefeuille soient conformes aux engagements et contraintes d'investissement spécifiques, en particulier pour les fonds de la gamme 4Change.

# 7 | Mesures d'impact et Reporting ESG

La qualité ESG de nos fonds de gestion directe et de nos fonds de fonds est reflétée au travers d'indicateurs ESG.

- Note ESG moyenne du portefeuille, et notes par pilier E-S-G
- Distribution des ratings ESG au sein du portefeuille et par secteur
- Etude de la trajectoire du portefeuille en termes de notation ESG (tendance des notes sur 12 mois glissants à isopérimètre)
- Calcul de l'intensité carbone (en tonnes d'émissions carbone scopes 1 & 2 par million d'euros de chiffre d'affaire) avec l'étude de l'écart avec les indices de référence, le détail de contribution par secteur et l'identification des émetteurs ou OPC les plus gros contributeurs



Nous calculons également des indicateurs de performance ESG et d'impact.

- Pour la mise en évidence de la performance environnementale :
  - Note environnementale
  - Intensité carbone
  - Part verte
- Pour la mise en évidence de la performance sociale :
  - Note sociale
  - Représentation des femmes au conseil
- Pour la mise en évidence de la performance en matière de gouvernance : la note gouvernance du fonds
- Pour la mise en évidence de la trajectoire et la prise en compte des enjeux de transition :
  - Le score « Low Carbon Transition Management » : ce score (0 – 10) est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et les opportunités liés à la transition bas carbone. Il combine des évaluations de gestion pour les enjeux clés suivants : Carbon Emission for all companies, Product Carbon Footprint, Financing Environmental Impact, Opportunities in Clean Tech, Opportunities in Renewable Energy, si disponibles. Des scores plus élevés indiquent une plus grande capacité à gérer les risques.
  - La décomposition du portefeuille par « Low Carbon Transition Category » : l'indicateur Low Carbon Transition Category classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition bas carbone. Les catégories sont : Actifs bloqués, Transition opérationnelle, Transition de production, Neutre et Solutions.
  - L'exposition à des émetteurs ayant défini un objectif en matière de réduction des émissions carbone.

## 8 | Initiatives RSE

**Nous participons à des groupes de travail regroupant les acteurs financiers, dans le but de promouvoir des bonnes pratiques au sein du secteur.**

- PRI des Nations Unies : principal promoteur de l'investissement responsable dans le monde. Participation aux événements et travaux de recherche collaboratif.
- Comité Investissement Responsable de l'AFG : L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs. Elle organise une plénière périodique dédiée à l'Investissement Responsable à laquelle nous participons.
- Office de Coordination Bancaire et Financière, membre du comité OCBF Climat/ Finance Verte/ Impact : groupes de travail sur les expositions charbon et l'intégration des enjeux de la taxonomie.



**Nous soutenons également des initiatives de place en matière d'investissement responsable.**

- 2 Degrees Investing Initiative : groupe de réflexion international et indépendant qui coordonne des projets de recherche au niveau mondial et mobilise les acteurs dans un objectif d'alignement des marchés et des réglementations financières sur les objectifs de l'Accord de Paris.
- Urgewald : ONG de défense de l'environnement et des droits de l'Homme, à l'initiative de la Global Coal Exit List, outil d'information et de référence dans l'élaboration de nouvelles politiques et pratiques des investisseurs sur le secteur du charbon.
- Climate Action 100+ : initiative ayant pour but d'engager un dialogue constructif avec les plus importants émetteurs de gaz à effet de serre.



**Nous sommes impliqués dans des activités de Mécénat.**

- Océan Polaire, Expédition POLAR POD : menée par l'explorateur français Jean-Louis Etienne à bord du navire océanographique, elle va permettre l'acquisition de données et d'observations sur le long terme qui seront transmises aux chercheurs, océanographes, climatologues, biologistes. L'expédition poursuit deux majeurs objectifs :
  - Un objectif Climat : cet immense océan polaire est le principal puits de carbone de la planète dont le Polar POD va permettre de mesurer la performance d'absorption du carbone.
  - Un objectif Biodiversité : observations et inventaire de la faune marine.



## Nous développons des partenariats avec des associations.

- A travers le développement de « fonds de partage » :

Dans le cas de nos fonds de partage, nous reversons une partie de nos frais de gestion financière aux associations que nous avons sélectionné en lien avec la thématique du fonds et l'objectif de gestion poursuivi. Ces reversements ne donnent pas lieu à un éventuel avantage fiscal ni pour les investisseurs, ni pour Rothschild & Co Asset Management Europe.

Ces partenariats font l'objet de rapports annuels.

Nous avons développé les partenariats suivants :

- R-co 4Change Climate - Up2Green Reforestation : les objectifs recherchés à travers ce partenariat sont à la fois d'ordres (i) environnementaux (contribution à la réhabilitation des sols, à la conservation de la biodiversité et au stockage de CO2 notamment) et (ii) sociaux (contribution à l'éducation des générations actuelles et futures notamment).
- R-co 4Change Human Values - DUO for a JOB : les objectifs recherchés à travers ce partenariat sont d'ordres sociaux. DUO for a JOB est une association engagée dans le mentorat intergénérationnel et culturel, et qui met en contact des jeunes chercheurs d'emploi réfugiés et de la diversité avec des personnes de plus de 50 ans, expérimentées, du même secteur professionnel, afin que ces dernières les accompagnent dans leur recherche d'emploi.



- Au niveau de la Société de gestion :

Notre partenariat avec Up2Green Reforestation se déploie également au niveau de notre Société de gestion. Conscient des attentes croissantes vis-à-vis des sociétés en portefeuille, au-delà des objectifs et initiatives menés par le Groupe Rothschild & Co, nous avons développé un partenariat en 2019 de 5 ans dont l'objectif est de favoriser la reforestation et le développement des communautés locales en Colombie.



**55K arbres sur 5 ans**  
11K arbres par an: nombre d'arbres théoriques devant permettre de capter **une année d'émissions en Co2 de R&Co AM Europe**



**Agroforesterie** au cœur de la démarche des programmes **communautaires locaux**



**16 ruches** dans **4 communautés** par le projet Apicole

## Notre politique RSE Groupe – Rothschild & Co

Le Groupe Rothschild & Co a publié sa charte environnementale en 2017 et mis en place un certain nombre d'initiatives pour limiter son impact environnemental : prix interne du carbone facturé aux différentes entités du Groupe, soutien à la création de puits de carbone naturels, politiques d'approvisionnement durable, initiatives de réduction des émissions liées à nos activités opérationnelles, etc.

Depuis 2017, le Groupe est signataire du Carbon Disclosure Project (CDP – note 2020 du Groupe Rothschild & Co = A- vs. B en 2019) et apporte son soutien public à la Task Force on Climate-related Financial Disclosures, TCFD. Rothschild & Co est engagé dans un exercice d'évaluation et d'amélioration de l'intégration des défis climatiques au sein de ses différents métiers.



Le Groupe Rothschild & Co a obtenu le label « Climate Neutral Operations for Financial Services » de South Pole pour 2019 et 2020.

Au niveau du Groupe Rothschild & Co, une stratégie pour réduire notre impact carbone a été définie et repose entre autres sur les objectifs ci-dessous :

- Atteindre la neutralité sur le plan climatique en 2020 : le groupe Rothschild & Co a obtenu le label « Climate Neutral Operations for Financial Services » de South Pole pour 2019 et 2020 ;
- Réduction de 10% des émissions de gaz à effet de serre par équivalent temps plein d'ici 2025 (vs. 2018) ;
- Approvisionnement à hauteur de 100% en énergie renouvelable d'ici 2025 (vs. 2018).

Des objectifs chiffrés en matière de consommation responsable et de gestion des ressources ont été fixés au niveau du groupe, Rothschild & Co :

- Réduire la consommation d'énergie dans les bureaux de 10% par ETP d'ici 2025 (vs. 2018)
- Réduire la consommation de papier de 25% par ETP d'ici 2025 (vs. 2018)
- 100% de papier provenant de sources durables en 2020 (vs. 2018)
- Atteindre un taux de recyclage collectif de 80% d'ici 2025 (vs. 2018)
- Supprimer l'enfouissement des déchets d'ici 2030 (vs. 2018)

Les détails de notre politique RSE mise en œuvre sont disponibles sur le site internet du Groupe Rothschild & Co.

# 9 | Informations aux investisseurs

---

Nous avons formalisé notre démarche d'investisseur responsable au travers de l'élaboration de [différents documents](#), accessibles sur notre site internet (<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/>).

## Politiques / Documents généraux

- La présente Politique ESG
- Politique d'engagement incluant la politique de vote
- Principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique
- Politique de risque de durabilité en matière d'investissements
- Politique de déclaration d'incidences négatives
- Principaux fonds ouverts respectant la Politique ESG
- Synthèse des notes ESG de nos principaux fonds ouverts

## Documents spécifiques

- Codes de Transparence des fonds 4Change labélisés

## Rapports

- Rapports annuels
- Reporting ESG de nos fonds ouverts
- Rapport d'engagement annuel, incluant le rapport d'exercice de nos droits de vote
- Rapport annuel combiné TCFD - Art 173
- Rapport de transparence des UN - PRI, disponible sur le [site internet des PRI](#)

*Ce document n'est en aucun cas un document promotionnel.*

*Sources : Rothschild & Co Asset Management Europe au 10/03/2021.*

*Rothschild & Co Asset Management Europe, société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 824 540 173 R.C.S Paris, ayant son siège social au 29, avenue de Messine à Paris (75008). Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'AMF, sous le numéro GP-17000014*

# Contacts

---

## France - Royaume-Uni

---

### Paris

29, Avenue de Messine  
75008 Paris  
+33 1 40 74 40 74

## Suisse

---

### Genève

Equitas SA  
Rue de la Corrairie 6  
1204 Geneva  
+41 22 818 59 00

## Allemagne - Autriche

---

### Francfort

Börsenstraße 2 - 4  
Frankfurt am Main 60313  
+49 69 299 8840

## Belgique - Pays-Bas - Luxembourg

---

### Bruxelles

Avenue Louise 166  
1050 Bruxelles  
+32 2 627 77 30

## Italie - Espagne

---

### Milan

Via Santa Radegonda 8  
Milano 20121  
+39 02 7244 31